



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims – Champagne-Ardenne

Demande n° S3LI120003954

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Informatique

Présentation de la mention

La mention Informatique du domaine Sciences, technologies, santé de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) propose aux étudiants d'acquérir une solide formation de base en informatique. Son objectif affiché en termes de débouchés est de préparer au mieux les étudiants à une poursuite d'études dans un master du domaine, même si une insertion directe sur le marché du travail est aussi envisagée.

La spécialisation est progressive : après le portail de premier semestre (S1) « Sciences exactes », le second semestre (S2) est largement mutualisé avec la mention Mathématiques. La spécialisation en informatique se fait à partir du troisième semestre (S3), sans différenciation entre différents parcours. L'enseignement se veut généraliste et insiste sur les fondamentaux théoriques que l'étudiant s'approprie par une pratique régulière de la programmation.

La formation fait une large place à l'acquisition de compétences additionnelles (langues, outils informatiques) et transversales (techniques d'expressions...) à travers des unités d'enseignement (UE) dédiées et favorise le mûrissement du projet professionnel de l'étudiant grâce à l'ouverture pratiquée sur le monde de l'entreprise.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1 (Mathématiques+Informatique)	94
Nombre d'inscrits en L2	22
Nombre d'inscrits en L3	33
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	25 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	42 %
% d'abandon en L1	35 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	100 %
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation)

- Appréciation globale :

Le dossier de la mention est clair, à l'exception de quelques données statistiques un peu dispersées. Il témoigne de l'engagement de l'équipe pédagogique dans la conception et le pilotage de la formation. L'ouverture disciplinaire semble en revanche limitée (uniquement informatique).

La licence mention Informatique constitue une nouveauté par rapport au précédent contrat : elle est née de la scission de l'ancien parcours Mathématiques et informatique fondamentales en deux mentions. Le résultat est une formation très disciplinaire construite pour favoriser la poursuite d'études de ses diplômés, ce qu'ils font très majoritairement au sein de l'URCA. Ses UE mêlent à la fois fondamentaux en informatique et technologies récentes et porteuses, mais elles ne délaissent pas pour autant les compétences transversales, notamment les techniques d'expression orales et écrites. Elle permet à chaque étudiant de mûrir son projet de formation et de découvrir progressivement le monde de l'entreprise, grâce à l'intervention de professionnels. Ces interventions mériteraient cependant d'être mieux explicitées et devraient être étendues.

Le dossier traite plusieurs fois de la réussite des étudiants. Outre les dispositifs communs à toutes les mentions au niveau de la première année (L1) (remise à niveau, « semestre rebond »), l'aide à la réussite concerne aussi les nouveaux arrivants en troisième année (L3), en particulier les étudiants provenant d'Institut universitaire de technologie (IUT) ou de formation de Brevet de technicien supérieur (BTS) qui bénéficieront du dispositif innovant « Passerelle informatique (INFO) ». Le tutorat généralisé, le dispositif spécifique d'évaluation de la formation et des enseignements au niveau L2 et L3, les réunions entre le directeur des études et les étudiants témoignent du souci de l'équipe pédagogique d'offrir la formation la plus adaptée aux étudiants.

- Points forts :

- L'adéquation avec le master local.
- L'ouverture amorcée sur le monde professionnel (sensibilisation aux métiers par l'intervention de conférenciers extérieurs).
- L'évaluation systématique des enseignements.
- L'intégration de la démarche compétences dans le cursus (au sein d'UE disciplinaires).
- L'intégration des dispositifs d'aide à la réussite, notamment en L1 avec le semestre rebond et les enseignements de remise à niveau en L1 pour les étudiants les plus faibles et en L3 pour l'accueil des étudiants externes à la mention avec le dispositif « Passerelle INFO ».
- Les dispositifs d'accompagnement des étudiants, en particulier l'accompagnement par le même enseignant référent jusqu'en L3.

- Points faibles :

- Une formation qui fait peu de place à des enseignements d'ouverture (formation très disciplinaire).
- L'absence de stage.
- L'absence de certaines données statistiques, notamment sur le devenir des sortants non diplômés et la réussite des étudiants en poursuite d'études.
- La mobilité internationale peu développée.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A



Recommandations pour l'établissement

Une ouverture aux autres disciplines devrait être conservée au niveau L2. Les relations avec le monde professionnel mériteraient d'être approfondies, peut-être en offrant la possibilité aux étudiants de faire un stage. Il serait imprudent d'abandonner le très intéressant dispositif d'évaluation interne au profit de la future évaluation institutionnelle, qui doit d'abord faire ses preuves. Afin d'adapter la formation à l'évolution des motivations et des compétences des étudiants, la mention ou la structure désignée au niveau de l'Université, l'OSIPE (Observatoire du suivi, de l'insertion professionnelle et de l'évaluation) devrait étendre et améliorer son suivi de cohortes, y compris les étudiants qui quittent l'Université sans diplôme.

Il serait judicieux de renforcer l'ouverture internationale.